

10^{ème} édition du Prix du Projet Citoyen



Créé en 2001, à l'initiative de l'Unsa (Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes) et placé sous le haut parrainage du Ministre de la Culture, le PRIX DU PROJET CITOYEN distingue une démarche concertée, exemplaire, mise au service des projets d'architecture, d'urbanisme, d'aménagement et de paysage (programmation, études et réalisation, suivi après construction...).

Il honore les acteurs d'un parcours exemplaire de concertation :

MAÎTRE D'OUVRAGE, ARCHITECTE-MAÎTRE D'OEUVRE ET USAGER-CITOYEN.

Le Prix du Projet Citoyen reconnaît à l'utilisateur sa qualité de maître d'usage et honore conjointement les acteurs d'un parcours ayant conduit à une véritable co-production du projet : habitants et usagers ayant participé à l'opération, maître d'ouvrage ayant su rassembler toutes les énergies, auteur architecte ayant su intégrer ces dynamiques communes.

Projet lauréat 2010 remis lors de notre congrès de Lyon : Groupe scolaire « L'Ecol'eau »



© Philippe Brault - Agence VU'



© Brigitte Hase

Située à une trentaine de kilomètres de Nantes, la commune de La Chevallerais a doublé sa population entre 1999 et 2009, passant de 650 à 1 300 habitants.

La nécessité de l'ouverture d'une école est apparue dès 2006 et la municipalité a lancé un projet de construction d'un groupe scolaire.

Le maître d'œuvre a mis en place une concertation privilégiée lors de la phase de conception avec les parents d'élèves, personnels enseignants et inspection académique. Et à la démarche environnementale, les architectes ont voulu ajouter une dimension sociale et aborder les questions liées aux matériaux nécessaires à un habitat sain.

« Nous avons essayé de faire que cette école soit dans le paysage, que les enfants vivent avec les arbres, les haies, les lapins, au quotidien et que, finalement la meilleure pédagogie soit ce dialogue avec leur environnement proche ».

Maître d'ouvrage : Ville de La Chevallerais
Maître d'œuvre : L'Atelier Belenfant et Daubas
Maître d'usage : L'Ecol'eau

Prix du Projet Citoyen

LES LAURÉATS depuis la création du Prix :

2001 - Aménagement du Centre-Bourg de Plourin-Lès-Morlaix dans le Finistère (29) :

Maître d'ouvrage : Commune de Plourin-Lès-Morlaix

Maître d'œuvre : Philippe MADEC, Architecte

Maîtres d'usage : Les villageois

Seize années de collaboration à Plourin-Lès-Morlaix se poursuivent. Cette commune dispose maintenant d'un centre.

« A force de clairvoyance, de sens de l'histoire et de la communauté, l'équipe municipale et les plourinois ont fait une grande réalisation, urbaine, architecturale et paysagère, largement appropriée par la population. Ce fut tout un cortège de discussions publiques ou privées, d'écoute et d'explications, de déambulations d'un lieu à l'autre, dans un attentif souci de connaissance et du partage, de volonté commune de servir et d'un goût de la proximité » - Philippe Madec

2002 – Reconstruction de la Communauté Emmaüs de Norges-la-Ville en Côte d'Or (21)

Maître d'ouvrage : Communauté d'Emmaüs de Norges-La-Ville

Maître d'œuvre : Toussaint BOUÉ, Architecte

Maîtres d'usage : Les compagnons d'Emmaüs - Communauté de Norges-La-Ville

Accueillant 100 personnes en grande difficulté sociale, la reconstruction de la Communauté Emmaüs a été réalisée sur une période longue de 12 années. Ce temps a été nécessaire pour associer activement les compagnons, le personnel, les amis, les instances associatives et les partenaires, aux études, aux décisions et à la réalisation des constructions. Les travaux ont été réalisés majoritairement par les compagnons eux-mêmes. La reconstruction concernait également l'habitat dans son sens plein : lieu de travail, commerce, service, distraction.

2003 – Requalification du quartier Malakoff à Nantes en Loire-Atlantique (44)

Maître d'ouvrage : Ville de Nantes

Maître d'œuvre : Atelier Ruelle, Architecte

Maîtres d'usage : Les habitants du quartier

Il s'agit d'un renouvellement d'un quartier d'habitat social en difficulté de 1650 logements. La concertation a eu lieu entre les élus par l'information aux habitants, l'architecte-urbaniste par le suivi des attentes de la population et pédagogie dans la présentation du projet et la population parfois assistée par les associations locales.

2004 – Projet de reconversion d'un entrepôt industriel (ISMH) en lieu culturel : La Condition Publique à Roubaix dans le Nord (59)

Maître d'ouvrage : Commune de Roubaix, représentée par « l'équipe-projet »

Maître d'œuvre : Société d'architecture Construire : Patrick BOUCHAIN, Nicole CONCORDET, Loïc JULIENNE, Architectes

Maîtres d'usage : Les habitants

Le choix a été celui d'un marché de définition qui permet aux futurs utilisateurs de travailler en amont la proposition avec plusieurs équipes d'architectes et de définir ensemble un programme, une méthode et un projet sur lequel sera choisie l'équipe de maîtrise d'œuvre.

La concertation se met en place, les architectes rencontrent les autres occupants des différents espaces de la Condition Publique : l'équipe artistique, technique, les associations, les personnes qui s'occuperont du restaurant, de la librairie. Cinq mois durant, les futurs utilisateurs vont rencontrer et suivre l'évolution du travail.

Le projet de l'architecte se nourrit du projet de l'utilisateur, qui à son tour évolue en fonction des contraintes et des propositions architecturales.

2005 – Réaménagement de la place Souham à Paris (75) : accompagnement des « maîtres d'usage » par l'agence d'architecture Hennin-Normier, Jean-Marie Hennin architecte et les Maîtres d'usage réunis dans « l'Atelier 13 »

Maître d'ouvrage : 13^{ème} arrondissement de Paris

Maître d'œuvre : Agence d'Architecture Hennin-Normier,

Jean-Marie HENNIN, Architecte - **Maîtres d'usage :** Les habitants

En 2002, un premier projet d'aménagement de la Place Souham a été rejeté par les habitants. Un groupe de travail issu du Conseil de Quartier s'est constitué avec la ferme intention de relancer une dynamique de projet.

L'architecte, Jean-Marie Hennin a apporté son assistance méthodologique et technique auprès de ces groupes de travail : réunions plénières, rédaction, envoi puis dépouillement d'un questionnaire diffusé à 7000 exemplaires, porte-à-porte et sur le marché du dimanche dans une tente expo.

Ce groupe de travail a remis aux élus un "cahier des charges des habitants du 13^{ème} arrondissement pour le réaménagement de la place Souham".

2006 – Logements adaptés pour personnes en situation de handicap à Thévalles en Mayenne (53)

Maître d'ouvrage : SA HLM Méduane Habitat avec l'assistance du Foyer "Thérèse Volh" géré par l'Association des Paralysés de France

Maître d'œuvre : Bernard HOUËT - Architecte

Maîtres d'usage : Les habitants de la résidence

Les utilisateurs, les résidents sont à l'origine du projet. Leur rêve : "créer un espace où chacun pourrait vivre de manière indépendante tout en ayant la possibilité de mutualiser des services liés à leur situation".

Ils élaborent un programme, le concours est remporté par l'architecte Bernard Houët et la concertation s'élargit et s'amplifie dans la phase d'étude. Les problèmes liés aux contraintes fonctionnelles, techniques et esthétiques sont résolus et la concertation se poursuit dans la troisième phase du projet : la réalisation des travaux. Aujourd'hui ces logements répondent de manière optimum aux souhaits et besoins d'une population lourdement handicapée.

2007 – Rénovation urbaine du quartier du Vernet à Perpignan dans les Pyrénées Orientales (66)

Maître d'ouvrage : Ville de Perpignan

Maître d'œuvre : Michel CANTAL DUPART - **Maître d'usage :** Les habitants

L'objectif particulier est de profiter du programme de rénovation urbaine sur 3 cités pour transformer tout le quartier du Vernet. Tout a commencé avec l'installation d'un atelier public d'urbanisme qui est devenu un lieu de concertation, la rencontre de 3 collègues qui l'administrent : celui des habitants pour leurs associations, celui des architectes et maîtres d'œuvre volontaires et enfin, celui des élus et services techniques désignés.

20 architectes perpignanais ont assuré la réflexion auprès des associations. Michel CANTAL DUPART se chargeait de conduire les réflexions sur le devenir de la ville. « Si vous saviez combien de projets ont été améliorés par les observations, parfois naïves, souvent de bon sens des usagers concernés ! ».

2008 – « Voie médiane » - Construction de 37 maisons pour nomades sédentarisés à Kingersheim dans le Haut Rhin (68)

Maître d'ouvrage : Ville de Kingersheim

Maître d'œuvre : K'nL Architecture - Mathieu LAPERRELLE

Maîtres d'usage : La population manouche de Kingersheim

Espace insalubre, le terrain où réside la population manouche de Kingersheim accueille les familles depuis 70 ans. En 1999, la commune a entamé une réflexion sur le renouvellement de cet espace afin d'accueillir dignement les familles.

C'est au terme de 10 réunions de concertation avec la population manouche destinées à mener à bien le programme de l'opération et 11 mois de chantier que les familles ont pu prendre possession des maisons.

Le projet des 37 maisons est un projet global où l'urbanisme, l'architecture, l'environnement et le social sont étroitement liés. Cette organisation urbaine met à disposition des familles des maisons s'inspirant de l'implantation initiale des caravanes sur le site et respectant les affinités entre les groupes familiaux. Les familles occupent les maisons. Les jardins ont été appropriés, les bâtiments respectés et entretenus. Ce lieu qui était hier insalubre et hostile est aujourd'hui devenu un quartier durable de Kingersheim.

2009 – Pension de famille « La Bazoche » à Tours (37)

Maître d'ouvrage : OPAC de Tours

Maître d'œuvre : Bertrand Penneron

Maîtres d'usage : Collectif d'associations de Tours

Cette pension de famille, située au cœur historique de Tours, offre à 14 personnes au parcours de vie chaotique un logement personnel, où chacun peut avoir la vie autonome qui lui convient, ainsi qu'un lieu de vie communautaire. Neuf années ont été nécessaires pour élaborer ce projet et y faire adhérer un très grand nombre de partenaires. L'initiative émane d'un collectif d'associations. L'opportunité foncière a pu se concrétiser grâce aux volontés conjointes du vendeur, des acheteurs et de la ville qui a soutenu l'implantation d'un programme social en plein cœur historique. Le projet architectural a été mené à bien, non seulement par l'architecte mais également soutenu par le maître d'ouvrage. L'aménagement intérieur a été réalisé avec l'aide de la Fondation Abbé Pierre : la pension de famille a ainsi été meublée comme aurait pu l'être le logement d'une famille d'aujourd'hui.